

AUDIT ET GESTION

Société de Commissaires aux comptes
230, route de Pontarlier
39301 CHAMPAGNOLE Cedex
RCS Lons le Saunier 334 782 117
Tél : 03 84 52 01 34
Membre de la Compagnie régionale de
Besançon-Dijon

BANQUE ALIMENTAIRE DU JURA

Siège social : 10 Rue Alexandre Volta,
39300 CHAMPAGNOLE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2025**

A l'assemblée générale de la BANQUE ALIMENTAIRE DU JURA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BANQUE ALIMENTAIRE DU JURA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans la note « 3.1.1 Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHAMPAGNOLE, le 15 avril 2026

Pour la SAS AUDIT ET GESTION

Commissaire aux comptes



Michel DI MARTINO

Commissaire aux comptes

Bilan Actif

État exprimé en €

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions	54 137,09	13 438,35	40 698,74	38 491,53
	Installations techniques,mat et outillage indus.	241 992,85	195 941,75	46 051,10	74 508,66
	Autres immobilisations corporelles	187 665,58	132 751,49	54 914,09	75 199,97
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
	Immobilisations Financières				
	Participations et Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
TOTAL (I)		483 795,52	342 131,59	141 663,93	188 200,16
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours				
	Créances				
	Créances clt., adhr., usagers et cpt. rattachés	18 772,14		18 772,14	22 239,34
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	18 773,16		18 773,16	20 802,96
	Valeurs mobilières de placement	148 191,56		148 191,56	145 021,17
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	243 734,35		243 734,35	180 660,67
	Charges constatées d'avance	4 510,43		4 510,43	12 710,04
TOTAL (II)		433 981,64		433 981,64	381 434,18
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)		917 777,16	342 131,59	575 645,57	569 634,34

SAS AUDIT ET GESTION
Société de Commissaires aux Comptes
Cie Régionale de Besançon - Dijon
BP 90029 - 39301 CHAMPAGNOLE Cedex

Bilan Passif

État exprimé en €

Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
--------------------------------	--------------------------------

Fonds Propres	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	36 003,37	36 003,37
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	206 739,62	186 933,50
Fonds dédiés	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	28 938,29	19 806,12
	Situation nette (sous total)	271 681,28	242 742,99
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	132 859,66	194 598,41
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	404 540,94	437 341,40
Provisions	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	143 997,96	106 668,13
Dettes	TOTAL (II)	143 997,96	106 668,13
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	15 852,53	16 988,05
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	11 159,87	8 565,10
TOTAL PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	94,27	71,66
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	27 106,67	25 624,81
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	575 645,57	569 634,34

SAS AUDIT ET GESTION
Société de Commissaires aux Comptes
Cie Régionale de Besançon - Dijon
BP 90029 - 39301 CHAMPAGNOLE Cedex

Compte de résultat - Produits

État exprimé en €

Du 01/01/2025 Au 31/12/2025		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	
Produits d'exploitation	79 224,03		76 675,23
	3 491,00		40,00
	3 491,00		40,00
	16 921,94		19 520,00
	133 789,73		73 825,95
	38 186,17		31 735,64
	6 513,49		28 483,70
	71 528,30		
			6 076,23
	80 545,51		74 916,31
56,96		685,21	
) 430 257,13		311 958,27	
	5 280,37		5 856,45
) 5 280,37			5 856,45
			716,54
			61 018,26
) 0,00			61 734,80
) 435 537,50			379 549,52
r 0,00			0,00
L 435 537,50			379 549,52

SAS AUDIT ET GESTION
Société de Commissaires aux Comptes
Cie Régionale de Besançon - Dijon
BP 90029 - 39301 CHAMPAGNOLE Cedex

Compte de résultat - Charges

État exprimé en €

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	53 378,21	53 212,58
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	107 396,99	113 334,06
	Aides financières	3 000,00	
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 393,43	2 195,09
	Salaires et traitements	59 385,48	56 353,80
	Charges sociales	14 266,90	12 701,23
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	59 607,13	68 905,83
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés	107 875,34	51 608,84
	Autres charges	295,73	1 311,97
	TOTAL (I)	406 599,21	359 623,40
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion		120,00
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	0,00	120,00
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		406 599,21	359 743,40
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		28 938,29	19 806,12
TOTAL GENERAL		435 537,50	379 549,52

SAS AUDIT ET GESTION

 Société de Commissaires aux Comptes
 Cie Régionale de Besançon - Dijon
 BP 90029 - 39301 CHAMPAGNOLE Cedex

Évaluation des contributions volontaires en nature

État exprimé en €

Du 01/01/2025 Au 31/12/2025		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	
Ressources	<u>Contribution volontaires en nature</u>		
	Dons en nature	2 413 712,00	4 095 360,00
	Prestations en nature	178 773,76	176 776,00
	Bénévolat	544 027,00	533 594,00
	Total des ressources	3 136 512,76	4 805 730,00
Emplois	<u>Charges des contributions volontaires en nature</u>		
	Secours en nature	2 413 712,00	4 095 360,00
	Mise à disposition gratuite de biens	178 773,76	176 776,00
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole	544 027,00	533 594,00
	Total des emplois	3 136 512,76	4 805 730,00

SAS AUDIT ET GESTION
Société de Commissaires aux Comptes
Cie Régionale de Besançon - Dijon
BP 90029 - 39301 CHAMPAGNOLE Cedex



Banque Alimentaire
du Jura

10 Rue Alexandre Volta

39300 CHAMPAGNOLE

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE 2025

01/01/2025 AU 31/12/2025

SOMMAIRE

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

II - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

IV - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1 - Tableaux des immobilisations et d'amortissements	x
• Etat des immobilisations DGFIP N° 2054 2015	
• Etat des amortissements DGFIP N°2555 2015	
2 - Tableaux de variation des fonds associatifs	x
3 - Etat des provisions	x
4 - Etats des échéances des créances et des dettes	x
5 - Évaluations des immobilisations corporelles	x
6 - Produits à recevoir	

SAS AUDIT ET GESTION
Société de Commissaires aux Comptes
Cie Régionale de Besançon - Dijon
BP 90029 - 39301 CHAMPAGNOLE Cedex

ANNEXE

7 - Charges à payer	x
8 - Charges constatés d'avance	x
9 - Produits constatés d'avance	
10 - Fonds dédiés	x
11 - Subventions d'investissement	x

V - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1 - Engagements en matières de pensions et retraite	x
2 - Compte emploi ressources annuelles : Contributions volontaires en nature	x

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le report à nouveau 186 933.50 € est comptabilisé en compte de réserve.

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de **575 645,57 Euros**, et le Compte de Résultat de l'exercice dégage **un bénéfice de 28 938.29 Euros**.

L'exercice a une durée de **12 mois**, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

II - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2025 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

3-1 Principes généraux

ANNEXE

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle,
- Comparabilité et continuité d'exploitation,
- Régularité et sincérité,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception

des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06,

- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3.1.1 Changement de méthode comptable

L'application du règlement ANC n°2022-06 a modifié la présentation du compte de résultat : les quote-part de subventions d'investissement virées au résultat sont désormais comptabilisées en produits d'exploitation (53 094.75 € pour 2025), alors qu'elles étaient enregistrées en produits exceptionnels auparavant (61 018.26 € pour 2024).

L'utilisation des fonds en provenance de la FFBA et dédiés à l'investissement est traité par le biais des fonds dédiés

3.1.2 Changement d'estimation

Aucun

IV - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1 - Tableaux des immobilisations et des amortissements

ANNEXE

Formulaire obligatoire (article
55 A du Code général des
impôts)

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2015

(Ne pas reporter le montant des centimes)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise 0001540104 CAP BA390										Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dare Champagnole	I9	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dare Champagnole	M1	KM	42 550	KN		KO	11 588			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dare Champagnole	M2	KP		KQ		KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dare Champagnole	M3	KS	240 509	KT		KU	1 483			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	68 530	KW		KX					
		Matériel de transport *		KY	94 407	KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	24 729	LC		LD					
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		IJ				
Avances et acomptes				LK		LL		LM					
TOTAL III				LN	470 725	LO		LP	13 071				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
	Autres participations				8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
	TOTAL IV				IQ		IR		IS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	470 725	OH		OJ	13 071				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions par virement de poste à poste 1		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		IV		LV		IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		IX		IY		IZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	54 137	MF			
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	241 993	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IC		MM		MN	68 530	MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	94 407	MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	24 729	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY		NG		NH	483 796	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		O0		M7		O0		
	Autres participations				I0		O1		OY		OZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV				I3		NJ		2H		2I		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		O0		2J		2K			

SAS AUDIT ET GESTION

Société de Commissaires aux Comptes

Cie Régionale de Besançon

BP 90523 9301 CHAMPAIGNOLE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

ANNEXE

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2015

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise 0001540104 CAP BA390

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	4 058	PS	9 380	PT		PU	13 438
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	166 001	QA	29 941	QB		QC	195 942
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	17 574	QE	6 018	QF		QG	23 591
	Matériel de transport	QH	76 189	QI	11 339	QJ		QK	87 528
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	18 703	QM	2 929	QN		QO	21 632
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	282 524	QV	59 607	QW		QX	342 132
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	282 524	ØP	59 607	ØQ		ØR	342 132

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW		Total général non vendu (NS + NT + NU)	NY	Total général non vendu (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

SAS AUDIT ET GESTION

Société 29 Commissaires aux Comptes

Cie Responsable de Besançon SR - Dijon

39300 CHAMPAIGNOLE Cedex

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

r 12

ANNEXE

2 - Tableaux des variations des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	36 003							36 003
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	186 934	19 806						206 740
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice				28 938				28 938
Dotations consommables								
Subventions d'investissement	194 598					-61 739		132 860
Provisions réglementées								
TOTAL	417 535	19 806		28 938		-61 739		404 541

3 - Etats des provisions

Néant

4 - Etats des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances clients adhérents	18 772,14	18 772,14	
Débiteurs FEAD France Agrimer	8 421,97	8 421,97	
DREETS - Subvention à recevoir	0,00	0,00	
Préfecture - subvention à recevoir	6 537,21	6 537,21	
Autres créances	3 813,98	3 813,98	
Charges constatées d'avance	4 510,43	4 510,43	
Avances et acomptes			
TOTAL	42 055,73	42 055,73	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 852,53	15 852,53		
Personnel et comptes rattachés	4 279,00	4 279,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 160,87	6 160,87		
Autres impôts et assimilés	720,00	720,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00		
Autres dettes	94,27	94,27		
Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
TOTAL	27 106,67	27 106,67		

ANNEXE

5 - Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les dispositions fiscales en vigueur. Ils ont été calculés selon le mode linéaire.

6 - Produits à recevoir

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Personnel - avance et acomptes	250,00
Debiteurs fead France Agrimer	8 421,97
DREETS Subvention mieux manger pour tous	0,00
Etat subvention à recevoir – Apprentissage	1 249,98
Préfecture subvention à recevoir	6 537,21
FFBA- débiteur ou créditeurs divers	494,70
Produits à recevoir	1 819,30
TOTAL	18 773,16

7 - Charges à payer

Montants des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	6 160,87
Autres dettes	94,27
TOTAL	6 255,14

8 - Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Assurances véhicules	3 971,77
Frais de télécommunication	5,04
Maintenance Photocopieur	30,00
Maintenance panneaux solaires	203,62
Cotisation Made in jura	300,00
TOTAL	4 510,43

9 – Produits constatés d'avance

Néant

ANNEXE

10 - Fonds dédiés

L'utilisation des fonds en provenance de la FFBA et dédiés à l'investissement est traité par le biais des fonds dédiés

Année	Origine	Objet	FONDS DEDIES AU 31/12/2025		
			194	195	196
2022	PREFECTURE REGION	Etude Alimentaire	9 850,00		
2023	FFBA FONDS FAIRELEY	Investissements CF		4 474,86	
	CREDIT AGRICOLE	Fonctionnement		10 000,00	
2024	FFBA -Paniers solidaire	Achats alimentaires			
	FFBA - Dons fléchés	Achats alimentaires			
	FFBA - Crédit mutuel	Achats alimentaires		5 003,06	
	DREETS	Achats alimentaires	12 870,76		
	CREDIT AGRICOLE	Fonctionnement		4 808,76	
2025	DREETS	Achats alimentaires	20 000,00		
		Mieux manger pour tous	20 000,00		
	DREETS	Fonctionnement	5 000,00		
	FFBA	Achats alimentaires		30 778,09	
	FFBA	Fonctionnement		13 255,09	
	FFBA	Investissement		892,66	
	FFBA	Maraichage		7 064,68	
TOTAL	143 997,96		67 720,76	76 277,20	0,00

1 - Subvention d'investissement

Code	Libellé subvention	Base	Amortissements cumulés	Valeur Nette
<u>Compte subventions</u>				
1310006	EQUIPEMENT 2019 CHAMPAGNOLE	79 798,54	70 147,36	9 651,18
1310007	EQUIP 2020 PLAN RELANCE 32000	5 918,40	5 918,40	0,00
1312100		10 320,00	10 096,40	223,60
3	FILMEUSE CHAMPAGNOLE			
1312100		4 000,00	4 000,00	0,00
4	PHOTOCOPIEUR CHAMPAGNOLE			

ANNEXE				
1312100		4 384,80	4 384,80	0,00
5	TRANSPALETTE PESEUR CHAMPAGNOLE			
1312100		7 910,40	7 123,75	786,65
6	RAYONNAGE CHAMPAGNOLE			
1312100		46 029,80	39 150,90	6 878,90
7	RENAULT FRIGORIFIQUE 2021			
1312200		2 685,60	2 685,60	0,00
1	SUBVENTION BALAYEUSE DOLE			
1312200		47 193,55	34 844,57	12 348,98
2	CHAMBRES FROIDES TAVAUX			
1312200		67 131,60	48 148,28	18 983,32
3	CHAMBRE NEG CHAMP 2 2022			
1312300	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES CHAMPAGNOLE	56 400,00	11 765,67	44 634,33
1	2023			
1312400		1 660,00	943,74	716,26
1	SUBM - TUNNEL SERRE			
1312400		7 875,28	2 616,35	5 258,93
2	SUBM CLOTURE			
1312400		4 733,96	1 546,42	3 187,54
3	SUBM CUVE			
1312400		15 000,00	2 387,50	12 612,50
4	SUB M - CHALET			
1312400		1 232,34	390,93	841,41
5	SUB M - PORTAIL			
1312400		3 504,00	1 084,29	2 419,71
6	SUB M - TOILETTES SECHES			
1312400		7 920,00	1 324,40	6 595,60
7	SUB M - DALLES CHALET			
1312400		624,00	390,87	233,13
8	SUB M SIGNALETIQUE			
1312500	SUB DEPARTEMENT LAVEUSE DOLE	838,00	272,93	565,07
1				
1312500	SUB DEPARTEMENT SALLE VISIO TV	233,00	59,67	173,33
2				
1312500	SUB DEPARTEMENT SALLE VISIO BARRE SON	285,00	72,99	212,01
2				
	NON UTILISE PREFECTURE MARAICHAGE 2024	6 537,21	0,00	6 537,21
13124	NON UTILISEE			
Total général		382 215,48	249 355,82	132 859,66

V – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1 - Engagement en matières de pensions et retraites

ANNEXE

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

2 - Compte emploi annuel des ressources collectées auprès du public et Contributions volontaires en nature

Conformément au règlement ANC 2018-06, nous avons procédé à la comptabilisation des contributions volontaires en nature.

Les contributions volontaires sont des actes par lesquels une personnes physique ou morale fournit à une autre personne morale (association, fondation* ou fonds de dotation*) un travail, des biens ou autres services à titre gratuit. Elles supportent un accord de volonté entre le contributeur, un particulier ou une entreprise, et l'entité qui reçoit la contribution. Cette dernière revêt 3 réalités : des contributions en travail, des contributions en biens, des contributions en services.

Elles peuvent prendre plusieurs formes.

Les plus courantes sont le bénévolat, la mise à disposition de personnes par des entités tierces, la mise à disposition de biens, la prise en charge par des tiers de frais incombant normalement à l'entité (Transport,), les dons en nature redistribués ou consommés (denrées alimentaires).

ANNEXE

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)					
EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	48 062	60 030	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	41 677	31 776
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	6 513	28 484
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		130			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	128	100			
TOTAL DES EMPLOIS	48 191	60 259	TOTAL DES RESSOURCES	48 191	60 259
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	48 191	60 259	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	48 191	60 259	TOTAL	48 191	60 259
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisés en France	2 621 129	3 954 642	Bénévolat	544 027	533 594
Réalisés à l'étranger			Prestations en nature	178 774	176 776
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	5 440	5 336	Dons en nature	1 930 970	3 276 288
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	27 201	26 680			
TOTAL	2 653 770	3 986 658	TOTAL	2 653 770	3 986 658

ANNEXE

2 - Méthode de valorisation des contributions volontaires en nature

Dons en natures : Dons de denrées alimentaires valorisées à la mercuriale 2025 (4,32 €/kg) :

2 413 712 €

Prestations en natures : Mise à disposition gratuite des locaux : **178 773.76 €**

Champagnole (1000 m2) : 111 904 €/an

Dole (600 m2) + Electricité gratuite : 64 872 € /an

- Prestation Bugada : 600 €
- Caisses IFCA : 1397.76 €

Bénévolat : Base SMIC « chargé » smic moyen – 11,69 €/ heure : 544027 € - **18271 heures soit 12 ETP**

Catégorie	Base de	val horaire
Dirigeants (dir)	5 x smic x 1,5	89,10
Cadre (cad)	3 x smic x 1,5	53,46
Agent (emp)	1,2 x smic x 1,5	21,38